

# RÉUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Mardi 24 novembre 2020**  
**à 18h30 heures , Salle du Conseil**

La Commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie le mardi vingt-quatre novembre deux mille vingt à dix-huit heures trente minutes, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CRASNIER Nicolas, Président-Maire

Membres Présents : AUCLERC Annabelle, BOUCAUD André, BOUCHACOURT Paul, CHAVANON Delphine, CRASNIER Nicolas, DRUERE Renée, LARUE Floriane, et PERRONNET Elisabeth.

Absents excusés : LEBRETTON Jennifer

M. CRASNIER Nicolas informe l'ensemble des personnes de l'arrivée de M. BOUCAUD André dans la commission, sur arrêté municipal du 24/11/2020, suite à la démission de Mme Elghazouani Fathia.

## **1. Rencontre avec le CCAS de Chauffailles :**

Les membres du CCAS de Chauffailles ont été invités par M. Nicolas Crasnier à présenter leurs différentes actions et à en expliciter le cadre légal.

Mme Dumoulin présente l'ensemble des actions du CCAS de Chauffailles et notamment les aides financières apportées aux familles pour payer la cantine, les activités périscolaires, les centres de loisirs, des denrées alimentaires.

Des échanges s'installent sur les différentes actions possibles et Mme Dumoulin répond aux questions des membres du CCAS de Coublanc.

Un point est fait sur le PIMM's et toutes les possibilités qu'il offre.

## **2. Répartition des tâches à mener pour réaliser les objectifs visés :**

- Elisabeth Perronet et Delphine Chavanon se chargeront, avec l'aide des différents partenaires (ADMR, CdNA, ...), de mettre en place le listing des personnes isolées et vulnérables.
- Le travail sur la réalisation de la note de cadrage des aides financières sera réalisé ensemble lors de la prochaine réunion.
- L'aide aux devoirs, les manifestations, les rencontres et toutes les activités impliquant des réunions de personnes seront vues lorsque la situation sanitaire permettra leur organisation.
- Un document de communication pour le bulletin est réalisé pendant la réunion par l'ensemble de la commission.

- Pour les besoins particuliers, qu'ils soient administratifs, de transport ou autres, la commission prévoit de renvoyer les demandeurs vers le dispositif adapté : PIMM's, ADMR, ... (un listing devra être créé)

## 2. Étude de deux demandes de famille dans le besoin :

- **Famille n°1 :**

M. Nicolas Crasnier relate la rencontre avec cette famille qui demande à la commune par le biais du CCAS de l'aider à payer sa prochaine facture de fioul. Lors de cette rencontre il a été demandé à la famille de rencontrer l'assistante sociale dans un premier temps puis de revenir vers le CCAS. N'ayant aucune nouvelle, M. Nicolas Crasnier propose de reporter la discussion lorsqu'il aura des nouvelles.

- **Famille n°2 :**

M. Nicolas Crasnier relate la rencontre avec cette famille, convoquée par la municipalité au vu des retards de paiement de factures de cantine et garderie. Lors de cette rencontre il a été demandé à la famille de rencontrer le trésor public pour commencer à rembourser la somme due, puis de rencontrer l'assistante sociale. Suite à cet entretien, la famille s'est engagée auprès du trésor public à verser 50€ par mois pour recouvrer la dette, et l'assistante sociale a contacté Mr. le maire pour lui signaler que si le CCAS octroyait des aides, cette famille pouvait y prétendre.

Après délibération, le CCAS décide de payer les factures de septembre, octobre et novembre 2020 de cette famille.

L'objectif est d'accompagner la famille dans le paiement de ses futures factures, dès celle de décembre 2020, c'est à dire à partir de janvier 2021.

### Questions diverses :

- M. Nicolas Crasnier informe le CCAS d'un don de M. Jean Marc Nicolas, de deux fauteuils roulants et d'un déambulateur.

Le CCAS propose de voir avec l'EPHAD de Coublanc s'ils en ont l'utilité.

- Mme Annabelle Auclerc, Mme Floriane Larue et M. Paul Bouchacourt, relatent leur visite chez un couple de Coublandis isolés qui nous semblent dans le besoin. Aujourd'hui, ils disposent d'un service à domicile (ADMR 3 fois par mois) pour du ménage, ils font leurs repas, et ils affirment que tout va bien. Mme Annabelle Auclerc a contacté l'Assistante Sociale de Chauffailles, mais eux, refusent de faire appel aux services sociaux.

Prochaine date : le mardi 15 décembre à 18h30

La séance est levée à .....20h33